

Montpellier, le 26 janvier 2012

Dimanche 1^{er} avril 2012

51^e BOURSE MULTICOLLECTIONS **Salle polyvalente Lionel de Brunelis à Juvignac**

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint un bulletin de réservation et un exemplaire du règlement intérieur.

Ayez l'amabilité de remplir le bulletin de réservation avec le plus grand soin pour une meilleure organisation.

- N'oubliez pas de mentionner votre numéro de carte d'identité ou pour les professionnels votre numéro de registre de commerce. **CECI EST OBLIGATOIRE.**
- Veuillez remplir les cases prévues pour les noms et prénoms des personnes présentes sur le stand. Les badges sont nominatifs.
- La réservation des repas doit se faire à l'avance. Le nombre de repas, à un prix très étudié, est prévu en fonction des réservations.
- Le règlement intérieur est à lire attentivement (inutile de nous le renvoyer).

Si vous souhaitez participer à notre bourse, veuillez nous faire parvenir le plus rapidement possible votre bulletin de réservation dûment rempli, signé et accompagné du paiement complet du prix de votre stand (et des repas éventuels) à l'ordre du «Club Cartophile de Montpellier», au siège du club :

Club Cartophile de Montpellier-Juvignac. 39 bis, rue du Labournas. 34990 Juvignac.

IMPORTANT

👉 **Nous vous rappelons que les places des stands sont attribuées dans l'ordre d'arrivée des bulletins de réservation.**

👉 **En cas de réponse tardive, utilisez le mail ou le téléphone (voir ci-dessus) pour vous assurer qu'il reste des places.**

👉 **Seules les réservations parvenues au siège du club et accompagnées du règlement seront prises en compte.**

👉 **Un email de confirmation (ou à défaut un courrier postal) sera envoyé aux exposants.**

Pour éviter la cohue du dimanche matin, nous vous conseillons de vous installer la veille, c'est-à-dire le samedi de 15 heures à 18 heures.

Dans l'attente de votre réponse, et en espérant vous compter parmi nous, recevez nos meilleures salutations.

Le Président
Roland Jolivet

Club Cartophile de Montpellier-Juvignac

39 bis, rue du Labournas. 34990 JUVIGNAC • ✉ clubcarto.mj34@gmail.com • ☎ 04 67 10 05 55

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA BOURSE

- **Article 1** : Ce règlement s'applique à tous les exposants de la Bourse Multicollections organisée par le Club Cartophile de Montpellier-Juvignac à la salle polyvalente Lionel de Brunélis de Juvignac.
- **Article 2** : Le renvoi du bulletin d'inscription signé entraîne l'acceptation totale de ce présent règlement.
- **Article 3** : Les réservations devront être accompagnées d'un chèque comprenant le prix du métrage (15 € la table de 1,45 mètre) et le règlement des repas s'il y a lieu. Toute réservation non accompagnée du chèque correspondant ne sera pas retenue. Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des bulletins de réservations. Les réservations seront confirmées par email ou, à défaut, par courrier postal.
- **Article 4** : Les réservations annulées moins de 10 jours avant la bourse ne donnent pas lieu à remboursement et restent acquises au club. Il est rappelé qu'il est interdit de céder ou de sous-louer tout ou partie de son stand.
- **Article 5** : La bourse est ouverte à tous : professionnels, amateurs et membres de club. Les organisateurs déclinent toute responsabilité vis à vis des exposants sur leur situation juridique et fiscale.
- **Article 6** : Les exposants peuvent déballer et installer leur stand le samedi de 15 h à 18 h ou le dimanche de 7 h à 8 h 30, heure à laquelle les portes seront fermées impérativement. L'heure d'ouverture au public est fixée à 9 heures précises et la fermeture à 18 heures. L'ouverture et la fermeture seront annoncées au micro.
- **Article 7** : Les organisateurs se réservent le droit de disposer des emplacements non occupés le dimanche à partir de 8 h 30. Les exposants devront laisser ouvert leur stand de 9 heures à 18 heures impérativement par respect pour le public. Tout manquement à ce point entraînera l'exclusion de l'exposant aux prochaines bourses organisées par le Club.
- **Article 8** : Le club organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant qui troublerait le bon ordre et la moralité de la manifestation sans avoir à en exposer les motifs et sans qu'il puisse être réclamé d'indemnité ou remboursement d'aucune sorte.
- **Article 9** : Les exposants devront impérativement demander lors de leur arrivée leurs badges à l'accueil et les porter de façon visible afin de pouvoir circuler sans être contrôlés inopinément aux portes. Les badges seront remis aux organisateurs à la fermeture de la bourse. (Ces badges sont de couleur différente à chaque bourse et ne peuvent pas resservir à la manifestation suivante).
- **Article 10** : Les étagères ou tables derrière les stands sont admises uniquement lorsqu'elles ne gênent pas la circulation dans les rangées et les autres exposants. Prière de noter leurs présences dans le bulletin de réservation afin de vous attribuer une place où elles n'entraîneront pas de gêne pour vos voisins.
- **Article 11** : Aucun souvenir propre à la Bourse ou à l'association organisatrice ne pourra être proposé aux visiteurs ou mis en vente sans l'accord préalable des organisateurs.
- **Article 12** : Les négociants sont responsables de leur matériel et des objets exposés. Le club cartophile Montpellier-Juvignac décline toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration ou autres méfaits subis et invite les exposants à assurer la surveillance de leurs stands et à s'assurer en conséquence.
- **Article 13** : **Par arrêté municipal (et pour raison de sécurité), il est strictement interdit de fumer dans la salle polyvalente.**

Publicité de la manifestation

- **Journaux** : Midi Libre, La Gazette, l'Hérault du jour, La Dépêche du Midi, Direct+, Midi-Loisirs, Harmonie, Journal de l'Hérault, Pause'mag, Aladin, L'agenda des brocantes, Antiquités-Brocante/Collectionneur-Chineur, Collection-Magazines, C.P.C, La Vie du Collectionneur, Le Petit journal des collectionneurs...
- **Sites** : Mairie de Juvignac, Office tourisme Juvignac, AnticStore, Brocabrac, Brocatemala, Brocarama, Closevents, CPrama.com, Delcampe, Fetes & Foires, Galaxidion, Id2sorties.com, Idées Go, Info-brocantes, Koifaire, La Belle Carte Postale, Le Journal des Passionnés, Les vide greniers, L'Hérault au jour le jour, Onfaikoi, Ouestmap, Pause'mag en ligne, Philatelistes.net, Points de Chine, Rendez-Vous des Collectionneurs, Vide-greniers.org, Flash80.com, Pgplastique, Ultimemusic...
- **Radios locales** : Radio-France Bleu, Radio Clapas, Radio Maguelone, Aviva...
- **Télévision locale** : FR3, Télé Sud
- **Affichage et diffusion de prospectus** dans l'agglomération de Montpellier et dans d'autres bourses.

Club Cartophile de Montpellier-Juvignac

39 bis, rue du Labournas. 34990 JUVIGNAC • ✉ clubcarto.mj34@gmail.com • ☎ 04 67 10 05 55

DIMANCHE 1^{er} AVRIL 2012

51^e BOURSE MULTICOLLECTIONS

organisée par le Club Cartophile de Montpellier-Juvignac

Salle polyvalente Lionel de Brunelis (quartier des Garrigues) à Juvignac

Deux manifestations annuelles depuis 1985 • 2 salles 600 m² et 300 m²

80 exposants prévus

Le renvoi de votre réservation entraîne l'acceptation du règlement.



À retourner avec votre règlement à :

Club Cartophile de Montpellier-Juvignac, 39 bis rue du Labournas, 34990 Juvignac.

(Les chèques ne seront encaissés qu'après la bourse).

Renseignements : ✉ clubcarto.mj34@gmail.com ou ☎ 04 67 10 05 55

NOM : Prénom :

COLLECTIONS

Adresse :

Cartes postales

Vieux papiers

Livres

Timbres

Monnaies

Capsules

Disques

Autres :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : portable :

Email :

Adresse Internet :

N° de Carte d'identité* :

Préfecture* : Délivrée le* :

* renseignements obligatoires

Patenté N° de Registre de Commerce* :

* obligatoire si patenté

Une table (1,45 mètres x 0,70) : 15 € (4 tables maximum par exposant) Nombre : x 15 € = €

Étagères à l'arrière

Repas (plat chaud, fromage, fruit ou pâtisserie, vin compris) : 10 € Nb repas : x 10 € = €

Total = €

Noms et prénoms des personnes sur le stand (obligatoire pour les badges) – 4 maximum par stand :

1 2

3 4

Le

Signature et mention « lu et approuvé »

Décharge samedi après-midi

Décharge dimanche matin